

**☞ ☞ PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 AVRIL 2025 ☜ ☜**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux Avril à 19 heures 00, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M Alain TELLIER, Maire, en suite de la convocation en date du 17 Avril 2025 dont un exemplaire a fait l'objet d'un affichage à la mairie.

Présents : M Alain TELLIER ; M Gilles CALLEWAERT ; M Stéphane JUDE ; Mme Martine MUDES ; M Nicolas BRUGE (arrivé à 19H30) ; Mme Sylvie BOIN ; M Christian GUILBERT ; M Fabrice COINON ; Mme Patricia BOYAVAL ; Mme Evelyne THUILLIER ; M Pierre REANT ; Mme Dorothée BRUGE.

Absents excusés : M Laurent VASSELLE ; Mme Gaëlle GOUGET ; M Etienne DEBARRE.

Procurations : M Laurent VASSELLE a donné procuration à Gilles CALLEWAERT.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il demande une minute de silence pour le décès de M Joël Duquenoy, président de la CAPSO.

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE** : M Fabrice COINON

**ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 27 MARS 2025** : Adopté à l'unanimité.

**2025- 19 INTEGRATION DU RESULTAT DU BUDGET CCAS DANS LE BUDGET COMMUNE.**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2024-15 du 27 mars 2024 qui actait la suppression du budget CCAS au 31 décembre 2024.

Faisant suite à cette délibération, il est proposé de reprendre les résultats constatés à la clôture de ce budget au budget principal 2025 de la commune comme suit :

- Reporter l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture du budget CCAS d'un montant 2 220.16 € au budget principal de la commune, compte 002 en recette de fonctionnement
- Reporter l'excédent d'investissement constaté à la clôture du budget 42300 d'un montant de 630.32 € au budget principal de la commune, compte 001 en recettes de la Section d'Investissement

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide

- d'approuver la reprise des résultats du budget du CCAS dans la comptabilité principale de la commune
- d'autoriser M le Maire à passer toutes les écritures nécessaires à la dissolution définitive du CCAS
- d'accepter que la parcelle ZD 70 d'une contenance de 11a 60 ca située sur la commune de Roquetaire appartenant au CCAS soit transféré à la commune.
- de créer une commission communale d'actions sociales composée des membres élus et extérieurs actuels.

Elus : M Alain TELLIER ; Mme Sylvie BOIN ; Mme Gaëlle GOUGET ; Mme Martine MUDES ; M Pierre REANT ; M Nicolas BRUGE

Extérieurs : Mme Danièle VOLPOET ; Mme Catherine DUBOIS ; Mme Sophie LIEVIN ; M Jean-Pierre LAGERSIE

## 2025-20 : REMISE EN PEINTURE DU HALL ET DES EXTERIEURS DE LA SALLE POLYVALENTE

M le Maire présente les devis reçus pour remettre en peinture le hall, les 2 toilettes, le bardage et les poteaux extérieurs de la salle polyvalente :

	EXTERIEUR Montant TTC	HALL Montant TTC	WC Montant TTC	Préparation chantier	Total TTC
Sarl Dubois Maxime Zudausques	8 064.00 €	8 037.60 €	2 536.80 €	1 056 €	19 694.40 €
DPF PEINTURE Saint Martin Boulogne	6 633.60 €	7 242.48€	3 903.36 €		17 779.44 €
Idées décor Wizernes	4 117.20 €	6 204.00 €	3 975.00 €		14 296.20 €
SAPR Aire		3 081.48 €	2 046.09 €	180 €	7 588.45 € (remise de 3%)

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de confier la réalisation des travaux à la société SAPR d'Aire sur la Lys pour un montant de 6 323.71 € HT soit un montant de 7 588.45 € TTC et autorise M le Maire à signer le devis.

## 2025-21 : TRAVAUX VESTIAIRES FOOTBALL

M le Maire présente les devis reçus pour la rénovation des vestiaires au terrain de football. Les travaux prévus sont les suivants : remplacement de 4 fenêtres (fixes ou coulissantes), d'une porte d'entrée, installation d'une pompe à chaleur, maçonnerie d'un mur et pose de revêtement de sol.

TCE Pompe à chaleur : 6 883.20 € TTC

Ets LEROY Jean-Claude Carrelage : 11 987.40 € TTC

Maçonnerie : 11 296.72 € TTC

Menuiserie MAY : 9 142.70 € TTC + 9 327.54 € TTC (fenêtres sans ouvrant) = 18 470.24 € TTC  
+10 710.19 (fenêtres avec ouvrant) = 19 852.89 € TTC

Les menuiseries du devis May sont en aluminium.

Menuiseries Ets FLORET : 21 258.74 € TTC (Menuiserie Aluminium pour le coté buvette et PVC pour les vestiaires)

	avec ouvrants fixes TTC	avec ouvrants coulissants TTC
Pompe à chaleur	6 883.20 €	6 883.20 €
carrelage	11 987.40 €	11 987.40 €
maçonnerie	11 296.72 €	11 296.72 €
menuiseries	18 470.24 €	19 852.89 €
<b>TOTAL</b>	<b>48 637.56 €</b>	<b>50 020.21 €</b>

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise M le Maire à effectuer les travaux pour un montant maximum de 50 000 euros TTC. Les crédits pour cette dépense ont été inscrits au budget 2025.

## DEVIS TRAVAUX SALLE DES ASSOCIATIONS

M le Maire rappelle les devis reçus pour la rénovation de la salle des associations. Les travaux à réaliser sont : rénovation de la toiture, agrandissement du local de 3m environ, pose de nouvelles menuiseries, isolation des combles, remplacement du chauffage, installation de sanitaires et pose d'un revêtement de sol. Deux demandes de subventions ont été réalisées auprès du département dans le cadre du FARDA et auprès de l'état pour la DETR. Nous sommes en attente des retours

Entreprises	Montant HT
CHAUFFAGE TCE	8 244.22 €
SANITAIRE TCE	3 481.89 €
JA COUVERTURE	19 798.00 €
FLORET ISOLATION	13 641.41 €
FLORET MENUISERIES	10 755.56 €
ENDUIT STYL EXTERIEUR	11 650.00 €
GROS ŒUVRE BARBET	24 320.75 €
SAPR PEINTURE INTERIEURE	2 428.79 €
	<b>94 320.62 HT</b>

Le conseil municipal valide la réalisation des travaux. Les crédits pour cette dépense ont été inscrits au budget 2025.

## - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Concert de M Alain Dereuder dimanche 27 Avril 2025 15 h église de Quiestède quête au profit de l'aménagement de la salle des associations.
- Reconnaissance opérationnelle annuelle de la défense incendie : M Vasselle doit prendre contact avec le centre de secours pour qu'il définisse une date de passage.
- Devis barrière marais : 762 € TTC
- Devis pour le chemin d'en bas en grave bitume :
  - Ducrocq TP : 32 670 € HT soit 39 204 € TTC
  - 5STP : 35 152.00 € HT soit 42 182.4 € TTC
- Devis chemin piétonnier rue du Marais : Ducrocq TP : 48 954 € HT 58 744.80 € TTC.
- Cérémonie du Jeudi 08 mai 2025 : rassemblement à 11h50 devant la mairie
- Fennec tour 2025 : parcours de marche et VTT 1<sup>er</sup> Mai 2025 foyer rural Ecques.
- RandoTrail de Quiestède : vendredi 23 Mai 18h terrain des sports.
- Rando Wardrecques : en nocturne le Mercredi 28 Mai de 17h30 à 23h.
- Rideaux dortoir école : réclamation de la directrice. M Callewaert se charge d'effectuer la pose.
- Ramassage carton du QTT : samedi 10 Mai 2025
- Eclairage Public Fonds vert 2025 : la mesure « Rénovation éclairage public » est supprimé. Il conviendra désormais de recourir à d'autres financements pour ces travaux.
- Prochaines réunions :

<u>Adjoints</u>	<u>Conseil Municipal</u>
Mercredi 07 mai 18h	Mardi 27 Mai 19h
Lundi 02 Juin	Mardi 17 Juin 19h

**Le Maire, A. TELLIER**

**Le Secrétaire, F. COINON**

**G. CALLEWAERT**

**L. VASSELLE**  
**à G Callewaert**

**S. JUDE**

**M.MUDES**

**N. BRUGE**

**S. BOIN**

**G. GOUGET**  
*////*

**C. GUILBERT**

**P. BOYAVAL**

**E. DEBARRE**  
*////*

**P. REANT**

**D. BRUGE**

**E. THULLIER**